

# La Plateforme de réemploi professionnelle

## L'objectif

L'objectif de la Plateforme de réemploi professionnelle est de permettre aux entreprises de s'échanger des matières premières, matériels et équipements qui ne sont plus utilisés par leurs propriétaires.

## Le fonctionnement

La Plateforme de réemploi professionnelle est disponible sur le site du CEIA. Elle permet d'avoir accès à un catalogue en ligne d'articles de plusieurs entreprises du territoire de l'Aube. Il est ainsi possible de rechercher des articles par type de matériel ou par type d'entreprise. Chaque entreprise participante a une page dédiée avec ses articles référencés. Le Club a une visibilité sur les articles échangées entre entreprises et modère ce qui se passe sur la plateforme. Cela permet aux entreprises de ne pas avoir d'interface à gérer pour leurs échanges et de rester concentré sur leurs secteurs d'activité.

Pour qu'une entreprise puisse mettre en vente ses articles sur le catalogue de la Plateforme de réemploi professionnelle, le CEIA organise une visite au sein de l'entreprise afin de constater quels sont les matériels et équipements qui peuvent être mis à la vente. Cette visite permet aussi de connaître l'état des matériels ainsi que de prendre les dimensions et les photos des articles sélectionnés. Un prix est ensuite fixé et tout cela est ensuite référencé sur le catalogue en ligne de la Plateforme.

## La contractualisation

L'entreprise n'a pas à payer pour la mise en ligne de ses articles mais le CEIA et l'entreprise concluent **un contrat de prestation**. Ce contrat stipule que l'association prend une part sur l'ensemble des recettes issues de la vente des biens diffusés sur la plateforme. **L'association récupère 5% du chiffre d'affaires pour les entreprises qui ne sont pas membres et 2,5 % pour les entreprises membres.**

## Les apports pour les entreprises participantes

L'intégration à cette plateforme et ce réseau est un moyen de :

- Valoriser les machines, fins de séries et autres matériels qui aujourd'hui n'apportent pas de valeur ajoutée, voire coûtent en charges ;
- Dégager de la trésorerie ;
- Libérer de l'espace dans les locaux ;
- Optimiser les temps de ventes et/ou prises de contacts ;
- Proposer aux équipes de s'impliquer dans un projet de développement durable ;
- Communiquer autour de l'activité et du savoir-faire de la structure ;
- Créer des liens avec les autres acteurs économiques du territoire ;
- S'impliquer dans des projets territoriaux et de RSE.